

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 janvier 2025

Présent.e.x.s : Alicia Chevrier , Beltan Michel, Paulin Robert, Nora Cupelin, Antonio Latella,
Giulia Laratta, Leonhard Unterlerchner
Excusé.e.x.s : Gerd Rothenberg
PV : Giulia Laratta

18h15 : AEMG

Journée sportive
Sarah et Sahmed

La Journée Sportive de la Faculté de Médecine est une initiative nouvelle, encore jamais mise en place, et l'AEMG travaille actuellement sur l'organisation de sa première édition. Destinée aux 2 700 étudiants de médecine humaine, dentaire et biomédicale, cet événement inclusif et non-alcoolisé vise à renforcer les liens entre les différentes volées, promouvoir une activité physique ludique et améliorer la santé mentale des participants. Il s'agit d'une initiative autogérée par les étudiants, avec le soutien de la faculté et de divers partenaires. La journée aura lieu en septembre 2025 (la date n'est pas encore définie).

La demande de subvention concerne la location des lieux (CHF 1500.-), le matériel sportif (CHF 400.-), la nourriture/boissons (CHF 650.-), la communication (CHF 400.-), les goodies et prix (CHF 500.-), les stands informatifs (CHF 200.-) et la sécurité (CHF 500.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 4150.-.

Décision : La subvention est refusée.

La CGTF invite l'AEMG à reformuler une demande qui contienne un budget final et des devis pour chaque dépense prévue. La CGTF rend attentive l'association que certaines des dépenses prévues pour l'événement ne sont pas subventionnées par la Commission (par exemple les goodies, les prix, les photographes). Les événements payants sont également rarement subventionnés par la Commission. La CGTF invite l'association à passer en permanence pour plus de renseignements concernant les postes qui peuvent être

subventionnés ; elle invite également l'AEMG à contacter leur Faculté et les Activités Culturelles pour d'autres éventuelles sources de financement.

18h30 GIMUN <i>Voyage délégation 2025</i> Lorenzo & Tommaso
--

Tout au long de l'année, des volontaires de GIMUN (désignés comme "Chairs" ou "Chef-fe-s de délégation") enseignent les Règles de Procédures des débats Model-UN à un groupe d'étudiants de 25 à 30 personnes. Ces débats sont hebdomadaires et ont pour but d'apprendre aux membres les règles fondamentales et les différentes formes de débats MUN. Afin de mettre en pratique leur apprentissage de ces sessions de débats hebdomadaires, GIMUN organise annuellement des collaborations avec des associations MUN à l'internationale et se rendent à des conférences organisées par d'autres universités. Ce voyage est une opportunité unique pour permettre notamment aux étudiant-e-s de l'Université de Genève d'élargir leurs horizons, rencontrer d'autres personnes intéressées par les mêmes sujets et de pouvoir faire l'expérience d'une conférence à l'étranger. La conférence se tiendra du 13 au 16 mars 2025 à la Copenhagen Business School et comprendra huit comités différents, où se dérouleront les débats tout au long de la journée où ils auront l'opportunité de débattre sur le sujet choisi, en prenant la position du pays qu'ils représentent.

La demande de subvention concerne les frais d'hébergement ainsi qu'une partie des frais de transport (CHF 200.-) et les frais des petits déjeuners pendant le séjour dans le Steel House Copenhagen Breakfast (CHF 360.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2760.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur de CHF 2400.- (200 x 12).

Le montant accordé par la Commission pour les voyages d'études est de CHF 200.- par personne, toute dépense comprise.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 PHILEAS <i>Cycle de conférences</i> Noëlle

L'Association des étudiant.e.x.s en philosophie de l'Université de Genève a créé au semestre d'hiver 2005-2006 un cycle semestriel de conférences de philosophie. Ce cycle parvient aujourd'hui à sa 39^e édition. Le projet bénéficie de l'expérience acquise par d'ancien.ne.x.s organisateur.ice.x.s et des contacts que Phileas a créé avec le monde académique.

Les objectifs du cycle du printemps 2025 s'inscrivent dans la continuité d'une recette qui a fait ses preuves. Il s'agit donc de conserver l'excellente qualité et réputation des derniers cycles tout en rendant l'offre accessible au plus grand nombre. Les conférences auront lieu le 21 février, le 11 avril, le 9 mai et le 23 mai 2025.

La demande de subvention concerne les frais de transport des quatre intervenant.e.x.s (CHF 195.7), leur hébergement (CHF 237.5), les repas de remerciement (CHF 400) et les cadeaux (CHF 120). Le Département de Philosophie participe aux dépenses pour un total de CHF 250.-.

La demande de subvention s'élève à CHF 703.20.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de CHF 704.-.

PHILEAS ne sait pas encore si une des conférencières (Isabelle Pariente) va venir en transports à Genève. Au cas où elle viendra en transports, PHILEAS enverra un devis complémentaire avec le prix du billet à la CGTF et la demande sera traitée en divers lors de la prochaine séance de la Commission.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 MELISE

Projet initiation à l'agroécologie

L'association ne s'est pas présentée à la séance. La demande est alors refusée d'office.

19h15 AEMAP

Voyage académique Master de management public

Loic et Sylvan

Dans le cadre du Master en Management Public de l'Université de Genève et de l'association affiliée à ce Master, nous souhaitons organiser un voyage académique aux Pays-Bas du 19 au 24 mars 2025, pour lequel se sont inscrits 12 étudiant.e.x.s du master. Cette initiative vise à enrichir les connaissances académiques et pratiques des étudiant.e.x.s, tout en favorisant les échanges et l'intégration. Les visites d'institutions telles que la Cour Pénale Internationale (CPI) et le Parlement néerlandais, combinées à des activités culturelles et sociales, permettront une immersion unique dans des environnements institutionnels et culturels spécifiques. L'AEMAP a déjà organisé des voyages académiques de ce type, le dernier en date à Berlin lors du semestre de printemps 2023.

La demande de subvention s'élève à CHF 1400.- (200.- par personne prévus pour les

voyages d'études).

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 2400.-.

L'AEMAP a fait part à la CGTF d'une incompréhension du Règlement concernant les multiples sources de financement. L'AEMAP avait soustrait 1000.- de la demande CGTF car le département a financé à hauteur de 1000.-. Dans tous les cas, les deux montants ne suffisent pas à couvrir le budget de leur voyage. Le but de la CGTF est d'accompagner les associations au mieux pour la réalisation de leurs projets ; la CGTF a donc décidé d'accorder les CHF 200.- prévus pour les voyages d'études.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h30 UniParty

Soirée étudiante (garantie de déficit)

Sanjana et Jil

UniParty souhaite obtenir une garantie de déficit concernant notre soirée étudiante organisée, le 15 mars 2025 à Uni Mail de 23h à 5h. Cet événement qui rassemble environ 3000 étudiants est accompagné d'un dispositif de sécurité adéquat pour garantir le bon déroulement de l'événement. UniParty organise des soirées dans les locaux universitaires depuis maintenant plusieurs années. Ce n'est pas seulement une occasion de divertissement, mais également un moment de cohésion sociale et de valorisation de l'esprit communautaire au sein de l'Université. De plus, dans l'éventualité où la soirée des collaborateurs ne pourrait se tenir comme prévu, cela entraînerait des coûts supplémentaires. La garantie demandée permettra ainsi de sécuriser l'organisation de cet événement malgré de potentiels imprévus, afin de garantir une expérience de qualité à tous les participants et de maintenir cet événement emblématique sans compromettre sa réussite.

La demande concerne une garantie de déficit à hauteur de 20% sur les dépenses totales (budget total : CHF 89'110.-). La demande peut être couverte à 14'912.-.

Décision : La demande est reportée.

Vu le caractère urgent et exceptionnel de la demande, la CGTF a décidé de rentrer en matière d'une garantie de déficit à hauteur de 20% pour les postes de dépense qui sont normalement pris en charge par la Commission.

La CGTF invite UniParty à contacter les Activités Culturelles de l'UNIGE afin de voir si ce service pourrait également rentrer en matière d'une garantie de déficit.

La CGTF demande à UniParty de transmettre les devis à jour avant le 24 février 2025 ; elle souligne également que le budget prévu pour l'événement est très élevé, et se questionne également sur l'accessibilité de la soirée au niveau du prix d'entrée.

19h45 Divers

- Apéro AMEUG : la demande est acceptée à hauteur demandée.
- Apéro STIG : la demande acceptée à hauteur demandée (CHF 99.50.-). Les secrétaires vont rappeler à l'association que la CGTF couvre jusqu'à CHF 200.- pour des frais d'apéritif.

La séance se termine à 20H50.

PV rédigé par Giulia Laratta le 29.01.2025.